

AQVITANIA

TOME 33

2017

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie
et de l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

SOMMAIRE

AUTEURS	7
---------------	---

ARTICLES

O. NILLESSE, R. ARTHUIS, P. POIRIER, C. VISSAC, <i>L'agglomération fortifiée de hauteur de la fin du Premier âge du Fer de Mervent (Vendée), le rempart du Chêne Tord</i>	11
P. GARDES (dir.), L. BENQUET, T. LE DREFF, P. PÉFAU, M. SOLER, COLLAB. A. BADIE, F. CALLÈDE, L. CALLEGARIN, A. COIQUAUD, A. DARDENAY, A. DENYSIAK, C. RUIZ DARASSE, I. PINGEON, M. VIDAL, <i>L'agglomération de hauteur de Roquelaure-La Sioutat (Gers). Les occupations antiques</i>	39
D. FELLAGUE, <i>Nouvelle interprétation sur deux sculptures de Périgueux. Des fragments de chapiteaux figurés plutôt que des portraits funéraires ?</i>	127
P. DUMAS-LATTAQUE, <i>Un espace artisanal ou de stockage dans la partie nord de Vesunna : la fouille des caves de l'école élémentaire de la Cité à Périgueux</i>	137
A. BLANC, D. DUSSOT, L. LAMOINE, J. ROGER, <i>Inscriptions dans la cité des Lémovices : de nouveaux textes et de nouvelles lectures pour une meilleure connaissance de la population et de leurs pratiques funéraires</i>	149
N. BAILLS-BARRÉ, M. TIREL, <i>Les sépultures de nouveau-nés et de nourrissons découvertes hors des contextes funéraires traditionnels en Gaule Aquitaine (I^{er} s. a.C -V^e s. p.C)</i>	177

RÉSUMÉS DE MASTER

P. CAUSSADE, <i>Les meules romaines dans le Sud-Ouest de la Gaule</i>	219
M. PILARD, <i>La cave gallo-romaine dans l'habitat privé rural et urbain des provinces romaines des Gaules (seconde moitié du II^e s. a.C.-IV^e s. p.C)</i>	225
S. MÉRY, <i>Les boucles d'oreilles mérovingiennes dans le quart sud-ouest de la Gaule : inventaire, typo-chronologie, usages</i>	233
A. CROLA, <i>Potences, gibets et fourches patibulaires en Périgord du Moyen Âge à l'époque moderne</i>	237
A. TAUNAY, <i>Le mur de l'Atlantique : la défense de l'entrée de l'estuaire de la Gironde (Royan-Pointe de Grave). État des lieux et perspectives de recherches</i>	241

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS	
-----------------------------	--

AUTEURS

ARTHUIS Rémy	Inrap Grand-Ouest, UMR 6566 CReAAH ; remy.arthuis@inrap.fr.
BADIE Alain	USR 3155 IRAA ; badie@mmsh.univ-aix.fr
BAILLS-BARRÉ Nathalie	Post-doctorante, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chargée d'études à la CRDOA ; nathalie.baills@culture.gouv.fr
BENQUET Laurent	Inrap, UMR 5608 TRACES ; laurence.benquet@inrap.fr
BLANC Aurélien	Diplômé en master Histoire, Civilisations, patrimoine, Université Clermont-Auvergne ; ab.aurelienblanc@gmail.com
CALLÈDE Fabien	Inrap Grand-Sud-Ouest ; fabien.callede@inrap.fr
CALLEGARIN Laurent	EHEH ; laurent.callegarin@casadevelazquez.org
CAUSSADE Pierre	doctorant , UMR 5607 Ausonius ; pierre.caussade@wanadoo.fr
COQUAUD Audrey	CERAGAS ; audrey.coiquaud@gmail.com
CROLA Anne	Diplômée en master Archéologie et Sciences de l'Archéologie, Université Bordeaux Montaigne ; anne.crola@etu.u-bordeaux-montaigne.fr
DARDENAY Alexandra	Université Toulouse – Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES ; adardenay@yahoo.fr
DENYSIAK Anaïs	CERAGAS ; anais.denysiak@gmail.com
DUMAS-LATTAQUE Pierre	Archéologue, Bureau d'études Éveha ; pierre.dumas-lattaque@eveha.fr
DUSSOT Dominique	Ingénieur d'études, ministère de la Culture ; dominique.dussot@culture.gouv.fr
FELLAGUE Djamilia	Maitresse de conférences, Univ. Grenoble-Alpes, Luhcie ; djamilafellague@yahoo.fr
GARDES Philippe	Inrap, UMR 5608 TRACES ; philippe.gardes@inrap.fr
LAMOINE Laurent	Maitre de conférences, Université Clermont-Auvergne ; laurent.lamoine@uca.fr
LE DREFF Thomas	UMR 5608 TRACES ; thomas.le.dreff@gmail.com
MÉRY Sabine	Diplômée en master Archéologie et Sciences de l'Archéologie, Université Bordeaux Montaigne ; sabine.mery@etu.u-bordeaux-montaigne.fr
NILLESSE Olivier	Inrap Grand-Ouest, UMR 6566 CReAAH ; olivier.nillesse@inrap.fr
PÉFAU Pierre	Université Toulouse – Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES ; pierre.pefau@etu.univ-tlse2.fr
PILARD Martin	Doctorant, UMR 5607 Ausonius ; pilard-martin@hotmail.fr
POIRIER Philippe	Inrap Grand Sud-Ouest, UMR 5554 ISEM ; philippe.poirier@inrap.fr.
ROGER Jacques	Ingénieur d'études, ministère de la Culture ; jacques.roger@culture.gouv.fr
RUIZ DARASSE Coline	UMR 5607 Ausonius ; coline.ruiz-darasse@u-bordeaux-montaigne.fr
SOLER Matthieu	UMR 5608 TRACES ; iehl007@gmail.com
PINGEON Iris	Université Toulouse – Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES ; ipingeon@gmail.com
TAUNAY Anaïs	Diplômée en master Archéologie et Sciences de l'Archéologie, Université Bordeaux Montaigne ; anais.taunay@hotmail.fr
TIREL Mélissa	doctorante, UMR 6566 CReAAH ; melissa.tirel60@gmail.com
VIDAL Michel	Conservateur du patrimoine honoraire ; vidalmichel@hotmail.fr
VISSAC Carole	GéoArchÉon ; carole.vissac@wanadoo.fr.

Anne Crola

Mémoire de master 2

sous la direction d'Isabelle Cartron, Université Bordeaux Montaigne
et de Mathieu Vivas, Université de Lille, 2017

Potences, gibets et fourches patibulaires en Périgord du Moyen Âge à l'époque moderne

Depuis quelques années en France, l'intérêt pour les équipements de la justice s'est renouvelé. À l'instar des recherches européennes, les dernières publications se sont ouvertes à l'interdisciplinarité, favorisant ainsi les premières investigations archéologiques sur le sol français même si à ce jour peu de sites d'exécution ont été identifiés¹. En l'absence de travaux de synthèse, la présente étude interdisciplinaire centrée sur l'exemple périgourdin propose de questionner toutes les structures d'un même territoire, du Moyen-Âge à l'Époque moderne (XIV^e-XVIII^e s.). Un travail de documentation a été réalisé sur l'ensemble des archives de la pratique judiciaire des tribunaux royaux périgourdins et sur certains documents de gestion, afin de recenser les différentes structures utilisées dans le cadre d'une pendaison.

Sur la période retenue, près de 250 cas ont permis de documenter l'utilisation des structures dans le cadre de procédures pénales instruites par les différentes autorités en place (royales et seigneuriales). Ces données, ainsi que les informations d'ordre géographique et topographique ont été compilées sous la forme d'un catalogue (22 sites identifiés) qui constitue à la fois le *corpus* d'étude et une base documentaire qui permettra d'orienter d'éventuelles futures opérations archéologiques.

Les données matérielles ont éclairé certains aspects typologiques. Il existe deux types de structures de pendaison : la potence et les fourches patibulaires². Sans qu'on ait pu établir une partition absolue entre les deux instruments, il est indéniable qu'il existe des différences dans leur nature et leurs fonctions. Les registres de comptes du consulat de Périgueux (XIV^e-XV^e s.) font état des dépenses liées aux structures. Si les potences sont de dimensions modestes et majoritairement faites de bois, les fourches sont monumentales et impliquent un plus haut niveau de technicité (présence de fondations, emploi de pierre et de chaux, recours à une main-d'œuvre qualifiée)³. Elles présentent elles-mêmes des variantes typologiques, liées au statut de leur détenteur et exprimées architecturalement par le nombre de piliers, qui varie en fonction du rang du seigneur haut justicier. Ces éléments, bien que rarement mentionnés dans les sources (cinq cas sur 22) ont été intégrés au dossier documentaire de chaque site afin d'être pris en compte pour d'éventuelles opérations de diagnostic.

1- Sur l'historiographie des sites d'exécution en France et en Europe, voir Vivas 2015 ; Charageat & Vivas, éd. 2015.

2- Le gibet n'étant qu'une variante terminologique (plutôt moderne et majoritairement employée dans les ouvrages de droit savant) qui peut désigner les deux structures citées.

3- Rousseaux 2012 ; Demaret 2012 ; Vivas 2015.

Ces différences entre les structures s'expriment aussi dans leurs fonctions, ainsi que dans leur implantation sur le territoire. L'étude conjointe des lieux d'exécution et d'exposition des trois plus grandes villes du Périgord médiéval et moderne (Périgueux, Bergerac et Sarlat) a permis de mettre en lumière la problématique jusqu'alors peu abordée en France de la spatialisation de la justice⁴, vue ici au travers de ses équipements.

À l'échelle d'une juridiction, une utilisation différentielle des structures patibulaires a été constatée et a pu être modélisée sous la forme d'un parcours judiciaire. Dans ce parcours, la potence est installée *ad hoc* dans la ville et la pendaison a lieu en place publique, puis le transfert du corps-mort est opéré jusqu'aux fourches, situées en zone péri-urbaine et dont la pérennité assure une exposition indéfinie.

À l'échelle du territoire comtal et à ses marges, une cartographie de la haute justice rend compte de la répartition des fourches patibulaires (fig. 1). Leur érection est liée à une manifestation du droit de haute justice : soit, dans la grande majorité des cas documentés, l'emprise juridictionnelle d'une autorité est floue et donne lieu à contestation ou revendication, soit l'attribution ou la cession d'un droit doit se faire connaître et justifie l'érection d'une structure. Dans l'espace, cela se traduit très clairement par des zones où les fourches sont concentrées autour des centres névralgiques représentant une autorité forte (Périgueux par exemple pour les juridictions comtales et royales, Eyvigues pour la juridiction des vicomtes de Turenne). Dans les zones où la juridiction du comte ou d'autres seigneurs semble s'appliquer sans heurts, aucune structure n'a été identifiée. Leur rôle de marqueur symbolique de pouvoir serait donc à nuancer. Au vu de la charge économique qu'elles représentaient⁵, et parce que dans l'espace vécu par les justiciables elles n'avaient pas besoin d'être pour qu'une autorité soit reconnue, la multiplication des signes de la haute justice pour une même juridiction ne répondait à aucune nécessité absolue.

Pour approfondir toutes ces questions, il est primordial de localiser précisément les structures. Un examen plus poussé a donc été réalisé sur les fourches patibulaires, dans la mesure où ces structures monumentales situées en périphérie des centres urbains sont le plus à même d'avoir été conservées et possèdent le plus grand potentiel archéologique.

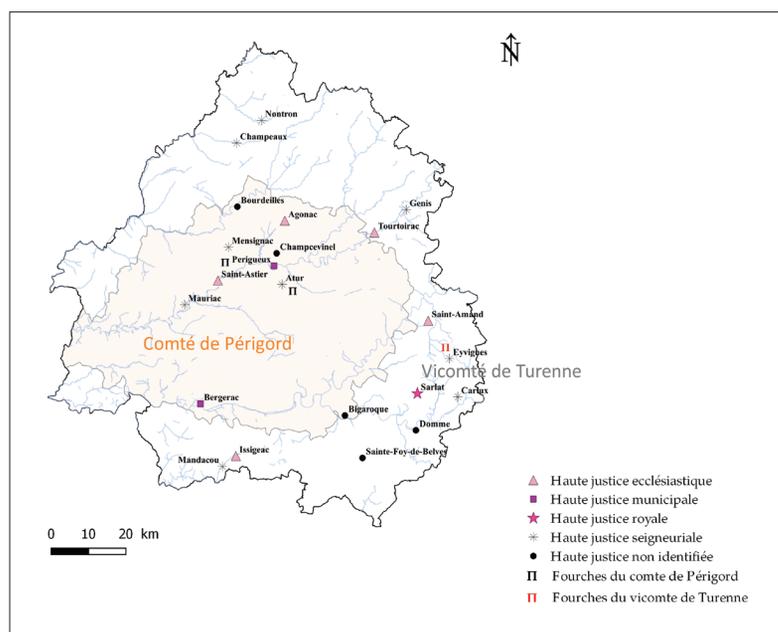


Fig. 1. Hautes justices détentrices de fourches patibulaires dans le Périgord médiéval et moderne (d'après les sources écrites du XIV^e au XVIII^e s.).

4- Reynolds 2009 ; Lecuppre-Desjardin 2013.

5- Demaret 2012 ; Rousseaux 2012 ; Vivas 2015.

Si les fourches sont peu évoquées dans les sources, il est encore plus rare de trouver des informations sur les lieux où elles sont implantées. Les cas de structures dont on connaît l'emplacement exact sont exceptionnels⁶. Les données toponymiques et topographiques ont donc été exploitées pour chacun des sites du *corpus* afin de déterminer les zones à privilégier pour d'éventuelles investigations.

Sur les 22 lieux identifiés, seules cinq correspondances entre sources écrites et toponymie existent. Elles concernent les villes de Bergerac, Issigeac, Domme, Nontron et Mandacou. À cette liste est ajouté le cas particulier de Lalinde, dont les fourches patibulaires, bien que ne faisant pas l'objet de mentions écrites, sont représentées dans la carte de Cassini. Le toponyme "Les Justices" a en effet été recensé sur cette commune.

Notre recherche s'est ensuite focalisée sur les caractères topographiques communément admis en ce qui concerne les fourches patibulaires : implantation en altitude, en marge du centre urbain et à proximité des voies de communication⁷. L'examen des villes précitées a donné des résultats très satisfaisants. Chacun des sites désignés par la toponymie valide au moins deux critères sur les trois retenus. Des prospections pédestres menées sur les villes de Bergerac, Issigeac et Lalinde ont évalué la pertinence d'une opération archéologique. La zone, qui concentre à l'époque médiévale et moderne trois juridictions différentes (respectivement municipale, ecclésiastique et seigneuriale) présente en effet un contexte favorable à l'érection de structures monumentales. En termes de faisabilité cependant, seules les cas d'Issigeac et de Lalinde ont été retenus.

Cette étude a permis de proposer une première reconstitution du paysage judiciaire pour le Périgord médiéval et moderne, et d'engager des réflexions sur l'utilisation de l'espace juridictionnel au travers des structures patibulaires. Dans cette optique, l'intérêt d'une approche interdisciplinaire et l'apport de l'archéologie ne sont plus à démontrer⁸.

Bibliographie

- Auler, J., éd. (2008) : *Richtstättenarchäologie*, I, Dormagen.
 — (2010) : *Richtstättenarchäologie*, II, Dormagen.
 — (2012) : *Richtstättenarchäologie*, III, Dormagen.
- Boone, M. et M. Howell, éd. (2013) : *The Power of Space in Late Medieval and Early Modern Europe: the Cities of Italy, Northern France and the Low Countries*, Turnhout.
- Charageat, M. et M. Vivas, éd. (2015) : "Les fourches patibulaires du Moyen Âge à l'époque moderne. Approche interdisciplinaire", in : *Les fourches patibulaires du Moyen Âge à l'Époque moderne. Approche interdisciplinaire, Actes du colloque de Bordeaux, 23-24 janvier 2014, Criminocorpus* [en ligne] <<http://criminocorpus.revues.org/3018>>, consulté le 10 novembre 2017.
- Demaret, N. (2012) : "'Faire ladite nouvelle justice à deux piliers de bos...': pratiques et évolution de la matérialité du droit de punir (Hainaut, xv^e siècle)", in : Porret *et al.*, éd. 2012, 189-204.
- Lecuppre-Desjardin, E. (2013) : "The Space of Punishments: Reflections on the Expression and Perception of Judgment and Punishment in the Cities of the low Countries in the Late Middle Ages", in : Boone & Howell, éd. 2013, 139-152.
- Mašková, P. et D. Wojtucki (2016) : "L'archéologie des lieux d'exécution en République Tchèque et en Basse-Silésie (Pologne)", in : Charageat & Vivas, éd. 2015.
- Porret, M., V. Fontana et L. Maugué, éd. (2012) : *Bois, fers et papiers de justice : histoire matérielle du droit de punir*, Chêne-Bourg.
- Reynolds, A. (2009) : "The Landscape Archaeology of Secular Power in VIIIth-IXth Century England", *Territorio, Sociedad y Poder*, 2, 67-88.
- Rousseaux, X. (2012) : "'Bonne justice' et 'honteuse exécution' à Nivelles (1350-1550). La matérialité de l'exécution publique des sanctions", in : Porret *et al.*, éd. 2012, 167-188.
- Sabaté, F. (2015) : "Les fourches patibulaires en Catalogne au bas Moyen Âge", in : Charageat & Vivas, éd. 2015.
- Vivas, M. (2012) : *La privation de sépulture au Moyen Âge. L'exemple de la province ecclésiastique de Bordeaux (x^e-début du xiv^e siècle)*, thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne.
- (2015) : "Usages, fonctions et symboles des fourches patibulaires médiévales (xiii^e-xv^e siècles) : état de la recherche en France", *Pomniki Dawnego Prawa*, 31, 12-51.
- Voyer, C. (2015) : "Fourches patibulaires et corps suppliciés dans les enluminures des xiv^e-xv^e siècles", in : Charageat & Vivas, éd. 2015.

6- Vivas 2012.

7- Sabaté 2015 ; Voyer 2015.

8- Auler, éd. 2008 ; *id.* 2010 ; *id.* 2012 ; Reynolds 2009 ; Vivas 2015 ; Mašková & Wojtucki 2016.

